

All Horizon SRL - Conditions Générales de Vente et de Service

Siège social : 132 Rue de Tubize à Braine-le-Château, Belgique – Téléphone : 0468 14 39 68 – E-mail : all.horizon.sprl@gmail.com – TVA : BE 0422.434.604

1. Objet Les présentes conditions générales régissent toutes les prestations réalisées par All Horizon SRL. Toute signature de devis ou commande implique l'adhésion complète du client aux présentes conditions.

2. Devis et commandes Les devis sont valables 30 jours. Toute commande devient ferme dès la signature du devis, accompagnée du paiement d'un acompte de 40 %. Aucune planification ne sera effectuée sans réception de cet acompte.

3. Prix et paiements Les prix s'entendent en euros, hors TVA. Le solde est payable dans un délai de 30 jours suivant la facturation. Les prix indiqués sont établis sur base des coûts en vigueur au moment du devis. Ils sont susceptibles de variation, notamment en cas d'augmentation des matériaux, fournitures, transport ou autres charges. En cas de hausse entre la signature du devis et l'exécution des travaux, All Horizon SRL se réserve le droit de répercuter cette augmentation et de facturer le supplément correspondant. En cas de retard de paiement : intérêts de retard au taux légal et indemnité forfaitaire de 10 % du montant dû (minimum 50 €). Les remises éventuelles deviennent nulles en cas de non-respect des délais.

4. Délais et conditions d'exécution Les délais sont indicatifs. Ils peuvent être adaptés en fonction des conditions climatiques ou de toute cause indépendante de la volonté de l'entreprise.

5. Travaux extérieurs et imprévus Les travaux de jardin sont soumis à des aléas (nature du sol, racines, pierres, réseaux, conditions climatiques, etc.). Tout travail supplémentaire rendu nécessaire pourra faire l'objet d'un devis complémentaire ou d'une facturation additionnelle. Le client est tenu de signaler toute canalisation ou installation enterrée. All Horizon SRL ne pourra être tenue responsable en cas de dommages liés à des éléments non signalés.

6. Permis et autorisations Le client est seul responsable de l'obtention des autorisations ou permis nécessaires à la réalisation des travaux.

7. Responsabilité All Horizon SRL s'engage à exécuter ses prestations avec soin. La société ne peut être tenue responsable des événements naturels, de l'évolution des végétaux ou des dommages causés par des tiers ou un défaut d'entretien. Toute réclamation doit être introduite dans les 8 jours suivant la réception des travaux.

8. Garantie La garantie est limitée aux défauts imputables à All Horizon SRL et ne couvre pas l'usure normale, la négligence ou les conditions climatiques.

9. Réserve de propriété Les matériaux restent la propriété de l'entreprise jusqu'au paiement complet.

10. Résiliation En cas d'annulation après signature, l'acompte reste acquis. Si les travaux ont commencé, les prestations réalisées sont dues, majorées de 20 %.

11. Protection des données Les données sont utilisées uniquement à des fins administratives.

12. Droit applicable et litiges Le droit belge est applicable. Tout litige relève des tribunaux compétents du siège social d'All Horizon SRL.